
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 23 février 2017
17 h**

**Séance tenue le jeudi 23 février 2017
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, M. George Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. Russell Copeman, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, Mme Cynthia Homan, à titre de représentante du maire de la Ville de Pointe-Claire, M. Edward Janiszewski, M. John Judd, à titre de représentant du maire de la Ville de Montréal-Est, M. Beny Masella, M. Lionel Perez, Mme Lynda Phelps, à titre de représentante du maire de la Ville de Baie-D'Urfé, Mme Chantal Rouleau, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. William Steinberg, M. Peter F. Trent et Mme Monique Vallée

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Manon Barbe et M. Peter Prassas

AUTRE PRÉSENCE :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	M. Russell Copeman (M. Réal Ménard)	Liste des contrevenants condamnés en 2016 pour avoir enfreint le Règlement sur l'assainissement de l'air et le Règlement sur l'assainissement des eaux usées. Dépôt de documents
M. Nickolas Gagnon	M. John Judd	Aménagement de zones de transport actif (piétonnier et cyclable) sur la rue Sherbooke à Montréal-Est

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 08.

À 17 h 09

Monsieur le maire Denis Coderre prend la parole afin d'offrir, de la part de tous les conseillers présents, des vœux de prompt rétablissement à la fille de M. Robert Coutu, maire de la Ville de Montréal-Est, qui a été victime d'un accident.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 3.01 et 3.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0035

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 février 2017, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG17 0036

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 26 janvier 2017

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 26 janvier 2017 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 14 février 2017 émis par le greffier .

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole de l'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 28 novembre au 31 décembre 2016.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 28 novembre au 31 décembre 2016.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 28 novembre au 31 décembre 2016.

Un débat s'engage.

CG17 0037

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général à la suite de l'étude du rapport de l'inspecteur général intitulé : Rapport annuel de l'inspecteur général de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général à la suite de l'étude du rapport de l'inspecteur général intitulé : Rapport annuel de l'inspecteur général de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, et le conseil en prend acte.

04.04 1163430024

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG17 0038

Dépôt du bilan annuel 2016 de la qualité de l'eau potable de 15 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval, en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable

Le porte-parole de l'assemblée dépose le bilan annuel 2016 de la qualité de l'eau potable de 15 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval, et le conseil en prend acte.

07.01 1177496001

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0039

Accorder un contrat de gré à gré à l'organisme à but non lucratif Resto Plateau, pour la distribution de nourriture aux détenus, pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 420 532 \$, taxes non applicables

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 février 2017 par sa résolution CE17 0111;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à l'organisme à but non lucratif Resto Plateau, pour une période de 24 mois, pour la distribution de nourriture aux détenus, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 420 532 \$, taxes non applicables, conformément à l'offre de service de cet organisme en date du 17 novembre 2016;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1162844001

CG17 0040

Conclure une entente d'achat contractuelle avec Kemira Water Solutions Canada inc., pour une durée de 32 mois, pour la fourniture et la livraison de chlorhydrate d'aluminium pour les usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs - Appel d'offres public 16-15685 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 février 2017 par sa résolution CE17 0112;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente d'achat contractuelle, d'une durée de trente-deux mois, pour la fourniture et la livraison de chlorhydrate d'aluminium pour les usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.- Des Bailleurs;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Kemira Water Solutions Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15685 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Cynthia Homan
Mme Lynda Phelps

20.02 1166362003

CG17 0041

Accorder un contrat à Service d'entretien ménager Alphanet inc. pour le service d'entretien sanitaire du quartier général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour une durée de 36 mois à compter du 1er avril 2017, pour une somme maximale de 750 056,68 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15555 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 février 2017 par sa résolution CE17 0115;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Services d'entretien Alphanet inc. le contrat pour le service d'entretien sanitaire du quartier général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour une période de 36 mois, à compter du 1^{er} avril 2017, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 750 056,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15555 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1164512005

CG17 0042

Conclure des ententes-cadres avec Réal Huot inc. (783 359,11 \$), Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. (1 046 103,12 \$) et Les Compteurs Lecomte ltée (93 934,35 \$) pour l'achat de compteurs d'eau et accessoires - Appel d'offres public 16-15781 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 février 2017 par sa résolution CE17 0118;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes-cadres, pour la fourniture des compteurs d'eau potable et des raccords afin d'assurer l'approvisionnement des équipements;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les articles et pour les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, les commandes à cette fin, pour une période de vingt quatre mois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15781 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Réal Huot inc.	1	783 359,11 \$
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	2, 3, 4	1 046 103,12 \$
Les Compteurs Lecomte ltée	5	93 934,35 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1177518001

CG17 0043

Accorder un soutien financier non récurrent de 159 899,20 \$ à PME MTL Est-de-l'Île dans le cadre du partage des actifs du Centre local de développement d'Anjou / Approuver le projet d'addenda 2 à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 février 2017 par sa résolution CE17 0139;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 159 899,20 \$ à PME MTL Est-de-l'Île, dans le cadre du partage des actifs du Centre local de développement Anjou;
- 2 - d'approuver un projet d'addenda 2 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville et PME MTL Est-de-l'Île à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1167386003

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0044

Accorder un soutien financier de 200 000 \$, à même le budget de fonctionnement du Service du développement économique, à l'incubateur en tourisme « MTLab » pour couvrir les coûts d'aménagement de ses locaux, dans le cadre de l'enveloppe du Fonds de développement des territoires / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 février 2017 par sa résolution CE17 0143;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à l'incubateur MTLab pour couvrir les coûts d'aménagement de ses locaux, dans le cadre de l'enveloppe du Fonds de développement des territoires;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1167511001

CG17 0045

Conclure une entente-cadre de gré à gré avec l'organisme à but non lucratif Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) afin d'obtenir de l'expertise de pointe en recherche et développement informatique, pour la période du 1^{er} mars 2017 au 31 décembre 2017, pour une somme maximale de 899 219,48 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0179;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour la période du 1^{er} mars 2017 au 31 décembre 2017, pour la fourniture sur demande d'une expertise de pointe en recherche et développement informatique ;
- 2 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel l'organisme à but non lucratif Centre de recherche informatique de Montréal inc. (CRIM) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 899 219,48 \$, taxes incluses, conformément à son offre de services en date du 2 décembre 2016 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1177438001

CG17 0046

Accorder un soutien financier de 220 000 \$ et le soutien en biens et services à la Commission sportive Montréal inc. pour le projet des Jeux de Montréal 2017 / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0196;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 220 000 \$ et un soutien en biens et services à la Commission sportive de Montréal inc. pour le projet des Jeux de Montréal 2017;

- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1161543007

CG17 0047

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, avec Hewitt Equipement limitée pour la maintenance sur demande des génératrices fixes et mobiles, commutateurs de transfert automatique (ATS) et panneaux de synchronisation pour les usines, les stations de pompage et les réservoirs de la Direction de l'eau potable - Appel d'offres public 16-15374 (2 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0181;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la fourniture sur demande de service de maintenance des génératrices fixes et mobiles, commutateurs de transfert automatique (ATS) et panneaux de synchronisation, pour les usines, les stations de pompage et les réservoirs de la Direction de l'eau potable;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Hewitt Equipement Limitée, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15374;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1164087002

CG17 0048**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes suivantes : Solmatech inc. (3 174 402,26 \$), Les Services EXP inc. (3 179 173,73 \$), GHD Consultants Itée (3 476 614,05 \$), Englobe Corp. (3 569 398,88 \$), Groupe ABS inc. (3 312 832,16 \$) et SNC-Lavalin GEM Québec inc. (3 452 124,37 \$), toutes ces sommes taxes incluses, pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux sur les différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection, effectués par les services corporatifs et les arrondissements / Appel d'offres public no 16-15511 (7 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0189;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser le contrôle qualitatif des matériaux sur les différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection, effectués par les services corporatifs et les arrondissements ;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages finaux en fonction des critères de sélection préétablis, à l'exception de la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc., seule firme ayant obtenu la note de passage pour le contrat # 6, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15511 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Firme	Somme maximale	Contrat
Solmatech inc.	3 174 402,26 \$	1
Les Services EXP inc.	3 179 173,73 \$	2
GHD Consultants Itée	3 476 614,05 \$	3
Englobe Corp.	3 569 398,88 \$	4
Groupe ABS inc.	3 312 832,16 \$	5
SNC-Lavalin GEM Québec inc.	3 452 124,37 \$	6

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1163855003

CG17 0049

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de CDM de Montréal inc., pour une période de 9 ans à compter du 1^{er} juillet 2017, des espaces situés aux 3^e et 4^e étages de l'immeuble sis au 80, rue Queen et un espace contigu au 4^e étage de l'immeuble sis au 87, rue Prince, d'une superficie totale de 28 598 pieds carrés, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 9 235 992,50 \$, taxes incluses / Ajuster la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 8 433 700 \$, net des ristournes de taxes, pour les exercices de 2017 à 2026

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0194;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue, de CDM de Montréal inc., pour une période de 9 ans à compter du 1^{er} juillet 2017, des espaces aux 3^e et 4^e étages de l'immeuble sis au 80, rue Queen, et un espace situé au 4^e étage de l'immeuble sis au 87, rue Prince, d'une superficie d'environ 28 598 pieds carrés, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 9 235 992,50 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail ;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 513 110,69 \$, taxes incluses, en provenance du budget des dépenses contingentes vers le budget de fonctionnement 2017 du Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire d'un montant annuel de 1 026 221,39 \$, taxes incluses, de 2018 jusqu'en 2025 inclusivement et de 513 110,69 \$ en 2026;
- 5 - d'autoriser la dépense de 1 836 419,27 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement et les contingences payables à CDM de Montréal inc. ;
- 6 - d'autoriser la dépense de 1 271 508,53 \$, taxes incluses, en incidences ;
- 7 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1164069019

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0050

Autoriser une appropriation de 1 437 000 \$ de la réserve de voirie locale et de 1 382 400 \$ de la réserve de voirie d'agglomération afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports / Autoriser une appropriation de 2 333 761 \$ de la réserve de voirie locale à la suite du changement de compétence des travaux d'aménagement et d'infrastructures au centre-ville

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 février 2017 par sa résolution CE17 0157;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- Afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) :
 - 1 - d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'un plan de communication pour la mobilité dans le cadre du projet Turcot;
 - 2 - d'autoriser une appropriation de 120 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'études et d'analyses d'avant-projet préliminaire dans le cadre du projet de prolongement de l'avenue Souigny et du boulevard l'Assomption et le nouvel accès au port;
 - 3 - d'autoriser une appropriation de 400 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire et d'études environnementales dans le cadre du projet Boulevard – Emprise A440;
 - 4 - d'autoriser une appropriation de 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire, d'arpentage, de concertation de chantier et de communication dans le cadre du projet de la rue Peel;
 - 5 - d'autoriser une appropriation de 77 400 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'activités de concertations et la production d'illustrations dans le cadre du projet réaménagement de la rue Sherbrooke Est dans le secteur de Pointes-aux-Trembles;
 - 6 - d'autoriser une appropriation de 250 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire et d'études de faisabilité dans le cadre du projet de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance;
 - 7 - d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la mise à jour de l'étude de 2001 (concept, tracé, géométrie, estimation) et la réalisation de certaines activités d'avant projet préliminaire dans le cadre du projet de raccordement du boulevard Langelier;
 - 8 - d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet définitif dans le cadre du projet de réaménagement des quatre intersections du flanc Est du Mont-Royal;
 - 9 - d'autoriser une appropriation de 400 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de marquage et de signalisation de voies cyclables;
 - 10 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'étude d'implantation d'une véloroute qui reliera la piste cyclable du nouveau pont Champlain au centre-ville;
 - 11 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'étude de caractérisation des infrastructures cyclables du canal Lachine;
 - 12 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation du plan cadre vélo annoncé le 14 septembre 2016, par l'Administration, dans le cadre de sa stratégie « Vision zéro » en matière de sécurité routière;

- 13 -d'autoriser une appropriation de 55 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour finaliser le développement de l'outil nécessaire aux études de drainage des chaussées et trottoirs des rues qui n'a pu migrer avec Window7;
- 14 -d'autoriser une appropriation de 35 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour finaliser la partie du contrat pour l'aérotriangulation qui n'a pu se compléter en 2016, contrat nécessaire pour l'avant projet préliminaire et d'études de faisabilité des pistes cyclables;
- 15 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'achat de trois stations totales robotisées nécessaire pour le déploiement d'une nouvelle approche de levés terrains afin de maximiser les levés initiaux qui précèdent les projets de construction de rues intégrés;
- 16 -d'autoriser une appropriation de 32 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels dans le cadre de l'inventaire de la voirie afin d'assurer et respecter les échéances 2017;
- 17 -d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels en arpentage de construction assurant la livraison des levés terrains préliminaires pour la voirie deux ans avant la réalisation des travaux prévus;
- À la suite du changement de compétence des travaux d'aménagement et d'infrastructures au centre-ville :
 - 18 -d'autoriser une appropriation de 1 735 549 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire et autres activités dans le cadre du projet de la rue Sainte-Catherine Ouest;
 - 19 -d'autoriser une appropriation de 17 212 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'études techniques dans le cadre du projet pilote de la galerie multi-réseaux;
 - 20 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels et de marquage relatif à des travaux du projet de recouvrement Ville-Marie;
 - 21 -d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire dans le cadre du projet de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance;
 - 22 -d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une évaluation de capacité portante des travées 22 à 26 de l'autoroute Bonaventure;
 - 23 -d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour auscultation des surfaces de roulement localisées dans les arrêts d'autobus et détermination des besoins et priorités d'interventions;
 - 24 -d'autoriser une appropriation de 125 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT dans le cadre du projet IMAP pour du monitoring du projet, de l'expérience et de l'orientation éditoriale et un sondage de satisfaction de la clientèle;
 - 25 -d'autoriser une appropriation de 31 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'évaluation des panneaux proposés pour le jalonnement dynamique (activités en support à l'orientation de la ville intelligente).

Adopté à l'unanimité.

CG17 0051

Mandater la Commission sur les transports et les travaux publics afin d'effectuer un état de la situation de la problématique concernant la cohabitation entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain et de recommander des pistes de solutions afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route dans l'optique de la « Vision Zéro » en matière de sécurité routière

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0210;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de mandater la Commission sur les transports et les travaux publics afin d'effectuer un état de la situation de la problématique concernant la cohabitation entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain et de recommander des pistes de solutions afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route dans l'optique de la « Vision Zéro » en matière de sécurité routière.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1170211001

CG17 0052

Approuver le programme d'activités des commissions permanentes du conseil d'agglomération pour l'année 2017

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0220;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'approuver le programme d'activités 2017 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après:

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Politique de développement culturel 2017-2022;
- Plan d'action en patrimoine;

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Motion concernant l'implantation d'un méga centre commercial à l'angle des autoroutes 15 et 40, à Ville Mont-Royal (CM15 0372 et CM15 1290);
- Optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal;
- Plan d'action de lutte à l'insalubrité des logements 2014-2017;

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Politique sur le développement social;
- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268);

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Évaluer la possibilité de réaliser un projet-pilote de « Water Square » (CM16 0997);

Commission sur l'examen des contrats

- Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082;

Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
- Programme triennal d'immobilisations 2018-2020;
- Prévisions budgétaires 2018 et budgets des sociétés paramunicipales;

Commission sur l'inspecteur général

- Étudier la pertinence et la possibilité d'une modification de la *Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal* dans le but d'élargir son mandat afin d'inclure les processus de changement de zonage et les situations de conflit d'intérêts d'élus, d'employés et d'anciens employés de la Ville (CM16 1192);

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

- La redynamisation des zones industrielles en mutation à Montréal;

Commission de la sécurité publique

- Rapport des activités du Service de sécurité incendie de Montréal;
- Bilan annuel du Service de police de la Ville de Montréal;
- Profilage social et racial;

Commission sur le transport et les travaux publics

- Identifier les enjeux et défis de l'arrivée éventuelle de la voiture autonome à Montréal (CM16 0628);
- Motion pour une « Vision Zéro » dans les opérations de déneigement (CM17 0091);
- La place du camion dans la Ville.

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1173430002

CG17 0053

Avis de motion - Règlement établissant le Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Allan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement établissant le Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1161179018

CG17 0054

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation de l'hôtel de ville

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Allan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation de l'hôtel de ville », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1160390005

CG17 0055

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 112 872 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Allan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 112 872 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1164207001

CG17 0056

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 22 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites primaires d'aqueduc

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Allan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 22 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites primaires d'aqueduc », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.04 1163276001

CG17 0057

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 35 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction de l'ouvrage de rétention Lavigne situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et son raccordement au système des intercepteurs (RCG15-058)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Allan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 35 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction de l'ouvrage de rétention Lavigne situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et son raccordement au système des intercepteurs (RCG 15-058) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.05 1177526001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0058

Adoption - Règlement du conseil d'agglomération visant à favoriser la cohérence des interventions en ce qui concerne l'exercice des compétences relatives aux matières résiduelles

Attendu qu'une copie du Règlement du conseil d'agglomération visant à favoriser la cohérence des interventions en ce qui concerne l'exercice des compétences relatives aux matières résiduelles a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 janvier 2017, par sa résolution CE17 0060;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération visant à favoriser la cohérence des interventions en ce qui concerne l'exercice des compétences relatives aux matières résiduelles ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1166717002

Règlement RCG 17-009

CG17 0059

Adoption - Règlement abrogeant le Règlement sur la subvention relative à l'amélioration de la sécurité incendie des résidences privées pour aînés (RCG 15-018)

Attendu qu'une copie du Règlement abrogeant le Règlement sur la subvention relative à l'amélioration de la sécurité incendie des résidences privées pour aînés (RCG 15-018) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 janvier 2017, par sa résolution CE17 0072;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement sur la subvention relative à l'amélioration de la sécurité incendie des résidences privées pour aînés (RCG 15-018) ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1162725002

Règlement RCG 15-018-1

CG17 0060

Adoption - Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

Attendu qu'une copie du Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 janvier 2017, par sa résolution CE17 0058;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1162748003

Règlement RCG 17-010

CG17 0061

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 janvier 2017, par sa résolution CE17 0059;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009) ».

Adopté à l'unanimité.

42.04 1167215001

Règlement RCG 10-009-4

CG17 0062

Approuver la nomination du directeur général au Bureau du taxi de Montréal et ce, rétroactivement au 1^{er} février 2017

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 février 2017 par sa résolution CE17 0218;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de nommer M. André Poisson, à titre de directeur général du Bureau du taxi de Montréal, dans la classe salariale FM10, pour une période indéterminée, rétroactivement au 1^{er} février 2017.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1170177001

À 17 h 26

Monsieur le maire Denis Coderre invite les membres du conseil à un cocktail dans le hall d'honneur pour souligner la création du Bureau des régions afin de promouvoir les échanges d'affaires entre les entreprises des régions et l'agglomération de Montréal.

À 17 h 27, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Benoit Dorais
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et des résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Denis Coderre
Maire